Au Yemen

Une équipe médicale du Comité international de la Croix-Rouge se déplaçait sous escorte, le 26 août, dans la région du Jawf Ibn Nasir entre Boa et Hazm, lorsque le convoi fut victime d'une embuscade tendue par des bédouins. Le responsable des transmissions, M. Frédéric de Bros fut atteint par une balle au bras gauche qui lui causa une fracture ouverte. Des mesures furent prises pour son rapatriement. Il fut transféré, le 28 août, à Djeddah, et de là à destination de la Suisse.

A GENÈVE

Nouvelle adhésion aux Conventions de Genève

Le Département Politique Fédéral vient de faire savoir au CICR que l'Etat du Koweït a, dans une lettre reçue le 2 septembre 1967, annoncé au Conseil fédéral suisse, son adhésion aux quatre Conventions de Genève du 12 août 1949.

L'adhésion de l'Etat du Koweït porte à 116 le nombre des Etats expressément parties aux quatre Conventions de Genève de 1949.

Pour les victimes d'expériences pseudo-médicales

La Commission d'experts neutres désignés par le CICR pour examiner les cas de victimes d'expériences pseudo-médicales pratiquées dans les camps de concentration sous le régime nazi, auxquelles le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne est disposé à verser des indemnités s'est à nouveau réunie à Genève, au siège du CICR, les 15 et 16 septembre. Le président en était M. William Lenoir, juge à la Cour de justice à Genève. Il était assisté du Dr Alex Muller, professeur à la Faculté de médecine à l'Université de Genève, et du Dr Sylvain Mutrux, sous-directeur médical de la clinique psychiatrique de Bel-Air. La Croix-Rouge hongroise était représentée par Mme Böde, le Dr Bàcs et M. Pásztor, alors que le Dr Götz était envoyé par la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne.

Les dossiers d'un nouveau groupe de 77 victimes hongroises ont été soumis à la Commission, qui en a rejeté 8. La Croix-Rouge hongroise avait établi ces dossiers en collaboration avec une mission du CICR composée de M. Jean-Pierre Maunoir, sous-directeur au CICR, et du Dr Félix Züst, délégué-médecin.